

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC1376

présenté par

Mme Bourouaha et M. Maillot

à l'amendement n° AC1063 (Rect) du Gouvernement

-----

### ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« , le cas échéant, »

les mots :

« sans passer ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement sont défavorables au développement de filiales dans l'audiovisuel public qui risque de dépecer certaines des sociétés de la holding.